

# FORMATION – SSIAP 1

## AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ ET D'ASSISTANCE A PERSONNE

(Enregistrement RS5641 du 10/12/2021, Ministère de l'Intérieur)



### OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre au personnel désigné par l'entreprise de maîtriser les connaissances et compétences nécessaires pour agir efficacement en cas de départ de feu.

Références réglementaires : articles R4227-28 et suivants du Code du travail R6 APSAD Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)

Afin de s'adapter au plus près à l'environnement de travail des stagiaires, la formation a lieu si possible dans les locaux clients, sous réserve d'une configuration adaptée aux exercices pratiques.

En parallèle de la formation, les stagiaires ont accès à une plateforme documentaire de formation à distance qui regroupe l'ensemble des documents pédagogiques.



### PRÉ-REQUIS

Qualification PSC1 ou PSE de moins de 2 ans ou SST en cours de validité  
Aptitude médicale physique spécifique adaptée (de moins de 3 mois)  
Compréhension et retranscription de la langue Française



**DURÉE 75h**



### ÉQUIVALENCE – SUITE DE PARCOURS

Conformément à l'arrêté du 2 Mai 2005, des équivalences et/ou réduction de parcours sont possibles pour les sapeurs-pompiers et pompiers militaires, après étude de dossier.

Les titulaires du SSIAP1 peuvent suivre une formation SSIAP 2 après 1607 heures d'expériences justifiées en tant que SSIAP1



### EFFECTIF

De manière réglementaire, l'effectif est plafonné à 12 personnes maximum



### TARIFS / CALENDRIER

Formation planifiée sur demande .  
Après étude des possibilités du parcours de formation.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Capacité à reconnaître les éléments de naissance et de propagation du feu.
- Capacité à utiliser efficacement et en sécurité, l'ensemble des moyens dédiés aux équipiers de première intervention.
- Être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation.
- Être capable de mettre en œuvre, diriger efficacement et en sécurité une évacuation des locaux selon les consignes définies.
- Être capable d'identifier le fonctionnement du S.S.I.
- Être capable d'interpréter les informations transmises par le S.S.I.
- Être capable d'adopter au quotidien un comportement préventif face au risque incendie.

## LIEUX DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ACCES

Formation SSIAP 1, **proposée sur Bordeaux et Dax**  
L'accès est possible sous réserve de conformité aux prérequis.



### AGENCE DE BORDEAUX

Téléphone : 05 56 32 13 13  
e-mail : formation.securite@macc1.net  
[www.macc1.net](http://www.macc1.net)

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210777096 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



### AGENCE DE DAX

Téléphone : 05 56 32 1313  
e-mail : formation.securite@macc1.net  
[www.macc1.net](http://www.macc1.net)

Aut. D'exercer FOR-040-2029-03-07-20240704654 délivrée par le CNAPS Art.L612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de Puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »



Cette formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve d'aptitude médicale attestée par un certificat établi selon le modèle fourni. Une référente handicap est disponible au centre pour accueillir les personnes en situation de handicap et recueillir leurs besoins spécifiques.

ACCUEIL



## PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

 **DURÉE 75h**

### 1- LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu

### 2 - SECURITE INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

### 3 - INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

### 4 - ROLES ET MISSIONS DE SECURITE INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

### 5 - CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives 2 ERP + 1 IGH (réelle ou virtuelle)
- Mises en situation d'intervention

### EXAMEN

## MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

### La formation alterne les séquences théoriques et pratiques

La pratique comprend des mises en situation, des exercices d'extinctions sur feux réels, exercice de désenfumage.

Des visites applicatives sur des sites extérieurs à caractère obligatoire sont intégrées à la formation.

### Modalités des épreuves certificatives

L'examen comporte une épreuve théorique et une épreuve pratique :

Epreuve théorique : QCM électronique de 30 questions portant sur l'ensemble du programme- 30 mn

Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistre 15 mn



Le stagiaire doit valider les 2 épreuves pour réussir son SSIAP1. En cas d'échec à l'une de ces 2 épreuves ; il conserve le bénéfice de l'épreuve acquise pendant une durée de 12 mois.